

CONSEIL D'ECOLE du 14 novembre 2019
Ecole élémentaire Le Vernet

1 – Présentation des participants :

Mairie : Mr Demange, Mme Mazzolo, Mme Imbert

Parents élus : Mme Portes, Mme Bideaux, Mr Brenac, Mme Durnerin, Mme François, Mme Oliver, Mme Denizon

Alae : Mr Potier, Mme Larrieu

Enseignantes : Mme Defrance, Mme Falerne, Mme Rey, Mme Peytavin, Mme Carrasco, Mme Le Manchec, Mme Miquel, Mme Balmigère, Mme Delage remplacée par Mme Codron (excusée)

2 –BILAN RENTREE 2019 :

2.1 Rythme scolaire :

Semaine à 4 jours : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8:40 à 12:00 et de 14:00 à 16:40

2.2 Effectifs de la rentrée :

Total de **196 élèves**

- CP=24 : Mme Anne Defrance
- CP/CE1=18+4=22 : Mme Carol Carrasco
- CE1/CE2 A= 18+7=25 : Mme Pascale Rey
- CE1/CE2 B=17+7=24 : Mme Lisel Le Manchec
- CE2/CM1=20+5=25 : Mme Lucie Delage/ Mme Catherine Miquel (jeudi)
- CM1=24 : Mme Stéphanie Peytavin / Mme Catherine Miquel (vendredi)
- CM1/CM2=15+10=25 : Mme Gwénaëlle Falerne
- CM2=27 : Mme Sandrine Balmigère / Mme Catherine Miquel (assurant la décharge de direction le lundi et le mardi après-midi)

Soit par niveau :	CP = 42
	CE1 = 39
	CE2 = 34
	CM1 = 44
	CM2 = 37

2.3 Elections :

8 sièges GIPEEV 53,17% de participation

2.4 Réunions de classe :

Durant le mois de septembre les réunions de classe se sont enchaînées avec un bon taux de participation dans l'ensemble. En amont de la réunion, il y avait la possibilité de faire remonter des questions. La réunion de la classe 8 et celle de la classe 6 auront lieu ce début du mois de novembre.

Cette rentrée fut compliquée avec des rappels à la règle comme cela a été notifié dans le mot avant les vacances : notamment avec

- Le problème récurrent des retards
- Des incivilités (enfants passés par-dessus le portail, voiture garée sur la place « handicapé », dépose-minute qui bloque la rue le matin et le soir ...).
- Absentéisme : pensez à appeler si l'enfant est absent sinon l'équipe enseignante doit appeler (texte officiel) la famille ; en cas d'absences régulières, l'équipe enseignante doit le signaler à l'inspection académique.
- Rendez-vous avec les enseignants : non honorés régulièrement en CP (date oubliée)
- APC : papiers signés et parents qui veulent récupérer leur enfant car date non notée ... (désorganisation du groupe APC)
- Sortie à 16h40 : pas d'ouverture des 2 vantaux car plan Vigipirate ; c'est aux parents de reculer pour que les enfants puissent voir leurs parents et sortir sereinement.

2.5 Récréations :

Pour la sécurité et le bien-être de tous, les récréations du matin et de l'après-midi restent échelonnées :

10h30/10h45 – 10h45/11h00

15h15/15h30 – 15h30/15h45

Effectifs équilibrés (4 classes d'âges variés) ; pas de jeux de cour pour l'instant (manque de respect des règles) mais récréations qui s'apaisent, donc introduction de ces jeux prochainement.

2.6 Evaluations repères CP/CE1 :

Les évaluations nationales diagnostiques de début d'année scolaire permettent de repérer les réussites et les difficultés en français et en mathématiques : elles servent de point d'appui complémentaire aux observations faites en classe => mise en place des groupes en APC mais aussi une régulation des apprentissages avec des groupes de besoins en lecture/phonologie et en mathématiques le mardi matin avec Mme Miquel.

Niveau fragile pour les CP cette année : harmonisation à venir sur les attentes et les exigences sur le « devenir - élève » avec les enseignantes de Grande Section (GS).

3- PROJECTION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2019 :

Actuellement sont scolarisés 35 GS et 37 CM2 partiront au collège.

Sans compter les arrivées extérieures, la rentrée commencerait avec **194 élèves**.

4 – BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Les écoles disposent d'un crédit de fonctionnement en mairie et d'un compte coopératif régi par l'OCCE :

4.1 Crédit de fonctionnement alloué par la mairie :

40€ / élève pour les fournitures scolaires (fichiers, cahiers, peintures, ramettes ...)

600€ de budget livres : en 2018/2019 dotation pour les CP albums de lecture

460€ de budget informatique

12,50€ / élève de budget Noël : dont 305 € versés directement sur la coopérative pour les sorties théâtre (CE-CM) /cinéma (CP) + utilisation pour achats de jeux pour les classes / récréations lors des jours de pluie

4.2 Compte coopératif

Alimenté par les cotisations des parents, le bénéfice des ventes des photos

- 2,50€ / élève alloués par la mairie à la rentrée

- Subventions reversées par la mairie : **8759,50 € au titre de l'année 2018/2019**
(75 % tennis, 40 % des sorties)

- Participation volontaire des familles **2 245 €**

Ce compte sert à payer toutes les sorties pédagogiques, les assurances OCCE/MAIF : **428, 48 €**, les abonnements, les achats pour les goûters et ateliers de Noël, les animations tennis/à hauteur de 25%, les sorties pédagogiques (entrées, transport)

Solde : 9 223,28 € ce qui permet d'avoir des réserves et de pouvoir avancer des arrhes

Pour 2019/2020 :

3520 € subvention pour l'activité tennis pour les 8 classes (activité locale en EPS) + 40 % des sorties pédagogiques reversés

5 - PPMS /Sécurité :

Durant l'année scolaire, l'école élémentaire du Vernet doit réaliser :

- **2 exercices d'évacuation incendie**, dont un dans les semaines qui suivent la rentrée, deux ont été effectués les 24/09/2019 et 30/09/2019
- **1 exercice PPMS attentat-intrusion** qui a été réalisé le 14/10/2019 au matin avec l'utilisation de talkies-walkies ;
- **1 exercice PPMS risques majeurs** au cours de l'année scolaire.

Les deux exercices se sont bien déroulés, les consignes en cas d'incendie ou de PPMS sont acquises par les enfants.

6 – PROJET D'ECOLE 2018/2022 :

« Favoriser les apprentissages dans un cadre bienveillant par la coopération et le partenariat »

- **AXE 1 : Continuité des enseignements (dont LVE)**
- O1 : Construire un support pour chaque parcours de l'élève
- O2 : Rationaliser les outils par niveau et par cycle pour favoriser la différenciation pédagogique
- O3 : Formaliser une programmation en langage oral et écrit pour favoriser la liaison GS/CP et l'entrée dans la lecture
- **AXE 2 : Favoriser un cadre serein pour tous :**
- O1 : Rendre les élèves acteurs de la vie de l'école
- O2 : Mettre en place un code commun pour la gestion des conflits : école / ALAE
- O3 : Renforcer la coopération avec les parents
- O4 : Mobiliser tous les partenaires de l'école autour du « bien vivre ensemble » et de la citoyenneté
- **AXE 3 : Ouverture culturelle et scientifique de l'école :**
- O1 : Valoriser l'engagement des élèves dans les projets menés
- O2 : Mobiliser tous les partenaires et permettre à chacun d'être acteur et/ou témoin des actions partagées

Importance du discours commun des partenaires de la communauté éducative (école – ALAE – Mairie - parents) avec la focalisation sur le respect (l'autre = mes pairs et les adultes) et sur le climat scolaire. Importance de la continuité pédagogique en amont avec la maternelle et en aval avec le collège.

Demande de l'équipe pédagogique à l'IEN « Stage école » sur le thème « s'adapter aux besoins particuliers des élèves ; respecter autrui ; climat scolaire ». Le stage aurait dû avoir lieu le lundi 16 décembre 2019 mais faute de remplaçants il a été annulé.

6.1 Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental de l'EN, il reprend les droits et devoirs de chacun. A ce règlement s'ajoutent les règles de vie quotidienne qui sont demandées aux élèves dans le lieu spécifique « école ».

Règlement réécrit en 2018/2019 avec comme point d'appui la communication par les messages clairs (faire verbaliser à la « victime » son ressentiment et ses attentes par rapport à son « agresseur » – l'adulte est en posture de témoin de l'échange et de régulateur) dans le but de favoriser la communication par la bienveillance.

Travail des délégués : faire remonter les soucis, faire exprimer les autres, chercher des solutions

Travail en classe en éducation civique et morale sur la parole, l'écoute, le harcèlement, les violences verbales ou physiques, la différence et son acceptation

Comment réguler le problème des retards ?

Par une explicitation de la procédure : les retards sont notés dans le registre d'appel et quantifiés.

Au bout de trois retards, un rendez-vous sera organisé avec l'enseignante et la directrice, et si nécessaire, l'Inspectrice de l'Education Nationale sera informée.

6.2 Enseignement des langues :

Anglais dans toutes les classes du CP au CM2 avec intervention de Mme Le Manchec dans les classes de CP

6.3 APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Les mardis de 16h40 à 17h40 + jeudis 11/06/2020 (dans le cadre culturel du projet musical) et ce après acceptation des familles

6.4 Avenant culturel :

Dans le cadre de l'Intercommunalité, toutes les classes de l'école élémentaire du Vernet vont bénéficier d'une intervention musicale : **projet musical en lien avec les différents styles musicaux travaillés en classe.**

Mme Reygnier intervient les lundis après-midi selon un calendrier défini : 6 heures auprès des CE1/CE2 A et CE1/CE2 B, 12 heures auprès des CE2/CM1, CM1/CM2, CM1, CM2.

Mr Ronceray interviendra les vendredis matins à compter du mois de janvier selon un calendrier défini : 12 heures pour les CP, CP/CE1, 6 heures pour les CE1/CE2 A, CE1/CE2 B.

La finalité de ce travail donnera lieu à une représentation le mardi 16 juin à 18 h au gymnase : les modalités d'entrée et de contrôle mises en place l'année dernière seront reconduites.

6.5 Volet numérique : ENT Beneylu School Ecole

En début d'année scolaire, tous les mots de passe et identifiants ont été donnés aux familles après signature des demandes d'autorisation.

L'enseignant est responsable de l'ENT de sa classe et son utilisation, un code de conduite a été défini sur l'école/contenu.

7- RASED :

Coordonnées transmises aux parents dans la note de rentrée : la référente de scolarité pour les élèves relevant de la maison du handicap reste Mme Oger Bouet ; Mme Dupré est la psychologue scolaire de l'école.

8- PROJETS PEDAGOGIQUES 2019/2020 :

Participation des CM2 à la cérémonie du 11 novembre : lecture de textes de Poilus et de récits historiques, 17 CM2 se sont proposés pour être lecteurs.

Tennis : 10 séances de 1 h pour les 8 classes au gymnase

	lundi	mardi	jeudi
Période du 30/09/2019 au 19/12/2019	CP	CE1/CE2 B	CE1/CE2 A
Période du 6/01/2020 au 26/03/2020	CP/CE1	CE2/CM1	CM1
Période du 31/03/2020 au 25/06/2020		CM2	CM1/CM2

Sorties pédagogiques :

- le 18/10/2019 : les CM2 ont participé au cross organisé par le collège
- le 8/11/2019 : les CM1/CM2 et les CM2 sont allés à Altigone à St Orens pour assister à un concert des Gospel Rivers
- le 28/11/2019 : les CP iront au cinéma l'Oustal d'Auterive pour « Anina »
- le 02/03/2020 : le matin, les classes de CE1/CE2 (A et B) + CE1 de Mme Carrasco et l'après-midi, les classes de CE2/CM1 et CM1 se rendront à Altigone pour assister à une comédie musicale « Fort bien très loin » à partir des contes de l'enfance.

Ateliers de Noël : ateliers prévus les 19/12 pour le Cycle 2 et 20/12 pour le Cycle 3 de 9h30 à 11h avec l'aide des parents élus et des animateurs de l'Alae

Liaison CM2/6^{ème} : propositions de défi science

Comités de lecture pour les classes de CE1/CE2 A (premier trimestre), CE2/CM1 et de CM1 en lien avec le CADP de Villefranche

Correspondance scolaire reconduite entre les classes de Mmes Le Manchec et Bernou à Montgiscard, entre Mme Peytavin et Mme Groc à Pins-Justaret.

Défi Mathématiques : calcul mental Mathador en cycle 3

Carnaval : journée déguisement le 27/03/2020 (Le printemps se déguise le 28/03/2019 sur Venerque – Carnaval conjoint aux 2 villages)

Fête de l'école avec les parents d'élèves le 26/06/2020

9 – REPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES :

ECOLE :

Serait-il possible de mettre en place un temps calme et de recentrage dans toutes les classes pour une reprise des cours en toute sérénité (ex : moment de lecture individuelle, relaxation, méditation...) ?

Un retour au calme est fait à l' ALAE pour les enfants du 1er service avant le retour en classe mais il n'est pas possible faute de temps pour ceux du 2ème service ; la nouvelle cantine permet que les enfants soient moins agités (moins nombreux, moins de bruit, moins serrés, moins excités par le surnombre) : le retour au calme en classe est fait selon les jours et surtout selon le ressenti de l'enseignante par rapport à l'attitude des enfants.

ALAE :

Vincent Potier a 20 ans d'expérience dans l'animation dont 15 en tant que directeur dans des structures du Muretain, de Portet et de Toulouse ; Elodie Larrieu a 15 ans d'expérience et vient de Cintegabelle où elle avait des missions d'animation, de direction et de fédération d'évènement citoyen. Ils assurent depuis septembre la co-direction sur les 2 écoles (1 semaine sur la maternelle et 1 semaine sur l'élémentaire en alternance) pour un regard croisé sur les 2 écoles

La réorganisation de la structure et de son fonctionnement est en cours ; le projet pédagogique est en cours d'élaboration (objectifs : respect de soi, des autres, de l'environnement proche et lointain) ; il est prévu pour 2 ans et devrait être finalisé pour Noël. Ce projet, rejoignant le projet d'école, sera fait en partenariat avec l'école = coopération, communication

Effectif des enfants : 30/40 le matin ; 170 le midi ; 60 le soir ; 36 le mercredi (matin-midi-soir)

10 animateurs (3 le matin ; 10 + 1 Directeur le midi ; 4 +1 Directeur (2 jours/semaine) le soir ; 3 ou 2+1 Directeur le mercredi).

Pourrait-il être affiché un trombinoscope de l'ensemble des animateurs et encadrants ? En cours de création

L'effectif encadrant est-il au complet ? Il y aurait besoin d'un animateur supplémentaire le midi mais il est difficile de recruter du personnel pour un contrat de 9h/semaine.

Suite au changement de direction de l'ALAE, y aura-t-il des changements dans l'organisation générale (moments d'activité dirigée, moments d'activité libre, jeux calmes, accès à la bibliothèque, accès aux postes informatiques...) ?

Matin : temps calmes, pas d'activités dirigées, pas de sport ; 8h30 = rassemblement et retour au calme

Midi : prise en charge dans les classes. Un temps d'animation (extérieur, hip hop, activités manuelles...) est proposé aux enfants. Le planning sera affiché. Un local supplémentaire est en réflexion avec la mairie

Soir : L'appel est fait par les enseignants et les enfants sont confiés aux animateurs dans le hall ; tous les enfants inscrits à l'ALAE vont à l'ALAE et si les parents sont au portail, ils doivent signer sur la tablette de l'ALAE.

Prochainement, un délai de 10 minutes sera nécessaire avant de pouvoir récupérer un enfant inscrit à l'ALAE=> penser à prévenir l'ALAE le matin pour récupérer un enfant inscrit dès la sortie de l'école.

Les activités sont proposées mais non imposées aux enfants. C'est l'enfant qui choisit s'il veut y participer ou rester en jeu libre.

Mercredi : activités manuelles et sportives organisées – cantine – temps calme (30') – grand jeu

Les listes des enfants inscrits sur les temps cantine et soir doivent être données aux enseignantes

projets : liaison avec les GS : cantine avec les CP à partir de mai ; éducation à l'environnement ; journée citoyenne ; semaine d'éducation contre le racisme ; journée de sensibilisation handicap; carnaval ; remise en place du comité éducatif avec les associations de parents d'élèves du territoire ; conférence/café des parents ; mercredi 16/10 : sortie culturelle à Carbonne -concert jazz en octobre ; sorties culturelles ou loisir en prévision ; projets inter-centres + projets avec les ados avec le service jeunesse – lien avec les élèves du collège en cours de réflexion

Accès à un espace réservé pour installer les livres en cours de réflexion ALAE-ECOLE

Accès aux postes informatiques temps limité à 15 minutes, Vincent n'est pas favorable à l'utilisation des écrans.

Y a-t-il une cohérence des règles et consignes de sécurité entre l'école et l'ALAE ? Échange quotidien à 14h avec la directrice de l'école si nécessaire ; règles communes

Existe-t-il un outil de communication pour la gestion des conflits entre enfants ? Le même que celui utilisé à l'école : Message clair avec adulte médiateur

Nous profitons du changement de l'équipe de direction pour savoir si le goûter fourni l'après-midi aux élèves pourrait être plus équilibré et plus consistant ? Pain-fromage (2soirs), pain-confiture (1soir), pain-chocolat (1 pain) + reste de fruits du midi ou achat de fruits envisagé + le mercredi : expérimentation avec le Campestre – éveil au goût sur des pains différents, des produits bio ... En ce qui concerne les quantités, les enfants peuvent se resservir dans la limite du raisonnable.

A quels moments seront organisés les exercices PPMS aux temps gérés par l'ALAE ? 1 exercice incident sur le midi avant les vacances de Noël ; pour le PPMS réflexion en cours

Pour le repas du midi, comment sont servies les quantités aux enfants ? Quelle organisation est mise en place suite à l'ouverture de la nouvelle cantine de la maternelle ? Midi : les enfants sont récupérés en classe par les animateurs ; les CP mangeront toute l'année au premier service et les autres tourneront ; 1er service : 80 places sur des tables de 8 (au lieu de 10 précédemment) de 12h10 à 13h avec 1 animateur pour 2 tables (les enfants se servent dans un plat collectif présenté ; l'animateur surveille – quantité suffisante et raisonnable) ; les enfants aident à débarrasser ; les animateurs aident au redressage des tables (participation des enfants ? En cours de réflexion) ; 2ème service : les autres élèves.

MAIRIE

Serait-il possible d'installer des panneaux d'insonorisation dans la cantine afin de limiter le bruit ? En réflexion ; fenêtres et portes ont été changées, ce qui contribue à l'atténuation du bruit dans la salle.

Pourrions-nous tester les menus servis à nos enfants ? Oui comme chaque année, les parents élus ont la possibilité de venir prendre un repas à la cantine en réservant au moins 48 h à l'avance.

Suite à une nouvelle directive nationale, un repas végétarien par semaine doit être servi dans les cantines scolaires. Nous avons appliqué cette directive il y a quelques semaines déjà. De plus dans un souci de laïcité, la municipalité a décidé de ne plus proposer des repas sans porc, mais des repas sans viandes. Le prestataire nous fournit les substituts chaque jour sur demande uniquement. C'est pour cette raison que nous vous demandons d'être très vigilant au respect du délai de réservation afin que votre enfant puisse bénéficier du substitut du jour. Pour la rentrée prochaine ce délai de réservation sera sûrement rallongé afin que nous puissions avoir une meilleure vue sur les commandes à réaliser à notre prestataire.

Les travaux de la rue des écoles sont-ils terminés ? (à ce jour, manque le marquage au sol du passage piéton, traçage des places de parking, absence de trottoir au niveau du terrain attenant au cabinet médical...). La rue pourrait-elle être limitée à 30 km/h (si cela n'est pas déjà le cas) ? NON les travaux ne sont pas terminés ; la rue des écoles va

passer en **zone de rencontre : 20 km/h et priorité aux piétons et aux vélos-dans les 2 sens- sur la route** ; un ralentisseur supplémentaire est prévu.

Qu'en est-il du garage à vélo ? La dalle est faite ; en attente du devis pour la structure

Prochains Conseils d'école : 12/03/2020 et 23/06/2020

Pour l'équipe enseignante :

Mme Balmigère

Mme Falerne

CR relu par les parents élus et la mairie